

23
JUN
2015

1^{ÈRE} CONFÉRENCE NATIONALE

TERRITOIRES en DÉCROISSANCE : QUELS PROJETS ? QUELLES RÉPONSES des Hlm ?

Moyens d'accès pour vous rendre au Creusot :

Par le TGV

Paris est à 1h30, Lyon à 40 mn et Marseille à 2h30 : de Paris Gare de Lyon, 6 trajets quotidiens ; de Lyon Gare Perrache, 8 trajets quotidiens, de Marseille Gare Saint-Charles, 4 trajets quotidiens.

La gare TGV se situe à 8km (15 minutes) du Creusot, desservie par des navettes que nous mettrons en place pour les horaires des trains correspondant au programme de la manifestation :

Aller : en provenance de Paris – arrivée à 9h11 / en provenance de Lyon – arrivée à 8h52

Retour : en partance pour Paris – départ à 16h53 / en partance pour Lyon – départ à 17h14

En dehors de ces horaires, il vous sera possible d'utiliser les navettes mises en place par la ville.

Vous pourrez aussi réserver des taxis : TAXI ROSATO - Tél. 06 70 17 51 63 / TAXIS CREUSOTIN - Tél. 06 11 31 54 29

Pour vos besoins en hébergement vous pouvez contacter l'office de tourisme du Creusot au 03 85 55 02 46.

Par la route

La voie express, Nationale 80, relie Le Creusot à l'Autoroute 6 Paris-Rhin-Rhône en 25 minutes. De Paris, 350 km (environ 3h40), Sortie Châlon-Sud ; de Lyon, 160 km (environ 1h40), Sortie Châlon-Sud.

Un parking gratuit est disponible à 200m du théâtre (parking de l'Alto).



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

Théâtre de l'Arc – Esplanade François Mitterrand – 71200 Le Creusot

Direction administrative et financière
L'Union sociale pour l'habitat
14, rue Lord-Byron
75384 Paris Cedex 08

PROGRAMME

« Territoires en décroissance : quels projets ? quelles réponses des Hlm ? »

Après avoir accompagné la croissance des trente glorieuses, de nombreux territoires sont aujourd'hui en déprise ou en « resserrement » urbain. Les transformations économiques et démographiques qu'ils traversent représentent des enjeux majeurs tant pour les organismes Hlm que pour les collectivités concernées. Dans ces territoires, les besoins de restructuration patrimoniale nécessitent que les stratégies des différents acteurs, l'innovation et les politiques publiques convergent afin de parvenir à apporter une réponse à la hauteur des enjeux.

L'animation sera assurée par **Emmanuelle Dancourt**, journaliste.

↘ MATIN

09H30 - 10H00

Accueil-café

10H00

Propos introductifs

- Accueil par **André Billardon**, Maire du Creusot et **Florence Ombret**, Vice-présidente du conseil régional de Bourgogne représentant **François Patriat**, Président du Conseil régional de Bourgogne.

- Propos introductifs de **Jean-Louis Dumont**, Président de l'Union sociale pour l'habitat.

10H30 - 10H35

Intervention de Jean-Paul Delevoye,

Président du Conseil économique, social et environnemental.

10H35 - 11H45

Les situations de décroissance urbaine et leurs conséquences sur les politiques du logement

Les processus de décroissance urbaine mêlent défaut d'attractivité, récession économique et déclin démographique. Quels sont les territoires concernés ? Quels sont les impacts et les spécificités de l'exercice des missions des organismes dans ces territoires ?

- Présentation des enseignements de l'étude sur l'adaptation des patrimoines Hlm en territoires détendus, par **Laurent Goyard**, Directeur général de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat.

- Table-ronde :

- Le Président de l'USH Bourgogne, AR Hlm initiatrice du « Manifeste de l'habitat social dans les territoires en déprise »,

- **Christophe Bouscaud**, Directeur général d'Orne Habitat,

- **Jean-Pierre Choël**, Directeur général de Promocil,

- **Pascal Hoffmann**, Directeur régional Centre de la Caisse des Dépôts et Consignations,

- **David Valence**, Président de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges.

- Echanges avec la salle.

11H45 - 12H15

Quels enseignements tirer des exemples européens ?

Les difficultés de villes devant faire face à des mutations économiques et à une perte de population sont une réalité européenne.

Quels enseignements tirer des stratégies développées par les élus locaux des « shrinking cities » (villes « rétrécissantes ») face à la décroissance ?

- Reportage-vidéo sur la stratégie locale de redimensionnement urbain de **Leipzig**.

- Echanges entre **Sylvie Fol**, Professeure d'Aménagement et Urbanisme, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne et **Fabrice Hainaut**, Président de l'AR Auvergne de l'Union sociale pour l'habitat et Directeur Général d'OPHIS.

- Echanges avec la salle.

12H15 - 12H30

Synthèse de la matinée par Daniel Dugléry,

Maire de Montluçon, grand témoin

12H30 - 13H30

Déjeuner-Cocktail

↘ APRÈS-MIDI

13H30 - 15H00

Des projets de territoires aux réponses des Hlm

Dans ces territoires, la convergence des stratégies patrimoniales des organismes avec les stratégies des collectivités est incontournable. Quelle peut être la contribution des organismes Hlm dans les projets et le devenir des territoires ? Et quels partenariats peuvent être noués entre les organismes Hlm et les collectivités pour développer l'attractivité, l'innovation, les investissements et l'emploi ?

- Exposé introductif de **Laurence Dini**, Directrice associée de Gerou Conseil, sur les enseignements d'une recherche-action de l'Union sociale pour l'habitat conduite sur Châteauroux et Nevers.

- Table ronde :

- **Jean-Pierre Bouquet**, Maire de Vitry-le François,

- **Brigitte Monnet**, Conseillère régionale de Franche-Comté,

- **Jacques Legrain**, Président de Nièvre Habitat,

- **Rémy Rebeyrotte**, Vice-Président de l'Association des Petites Villes de France,

- **Denis Thuriot**, Président de Nevers Agglomération,

- **Christophe Villers**, Président du Directoire du Foyer Rémois et Président de l'AR Champagne-Ardenne de l'Union sociale pour l'habitat.

- Echanges avec la salle.

15H00 - 15H40

Enseignements et perspectives : regards croisés du Mouvement Hlm

- **Christian Baffy**, Président de la Fédération des Entreprises Sociales pour l'habitat,

- **Alain Cacheux**, Président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat,

- **Jean-Louis Dumont**, Président de l'Union sociale pour l'habitat,

- **Marie-Noëlle Lienemann**, Présidente de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Hlm,

- **Denis Rambaud**, Président de la Fédération Nationale des Associations Régionales d'organismes d'habitat social.

15H40 - 16H00

Discours de clôture

Sylvia Pinel*, Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.

*sous réserve de confirmation.

INSCRIPTION

A retourner avant le 9 juin 2015

Conférence organisée par l'Union sociale pour l'habitat

Territoires en décroissance : quels projets ? quelles réponses des Hlm ?

Organisme : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail (obligatoire) : _____

Personne(s) inscrite(s) : _____ Déjeunera

1. _____ Fonction : _____ oui non

2. _____ Fonction : _____ oui non

- Souhaitez-vous un fichet de réduction SNCF : _____ oui non

- Afin d'optimiser les transferts au Creusot (gare située à 8km du lieu de la conférence), merci de nous indiquer si vous souhaitez utiliser le service de navettes mis en

place entre Le Creusot TGV / salle / Le Creusot TGV : _____ oui non

Participation aux frais (déjeuner inclus) : 25 € soit 25 € x ___* = _____

Chèque bancaire à l'ordre de l'Union sociale pour l'habitat

Virement N° _____ émis le _____

Merci de nous indiquer la date et le numéro du virement

*Nombre de personnes

Titulaire du compte : l'Union sociale pour l'habitat

Domiciliation : CREDITCOOP Courcelles

Banque	Guichet	N°de compte	Clé RIB
42559	00001	21008160904	67

Numero de compte bancaire International (IBAN)

FR76 4255 9000 0121 0081 6090 467

Code BIC : CCOPFRPPXXX

Réservé à l'Union sociale pour l'habitat - Code imputation : 530/530 236

NOTEZ BIEN

Inscriptions auprès d'**Agnès Gervois**

Direction administrative et financière

agnes.gervois@union-habitat.org

Tel : 01 40 75 50 31

Fax : 01 40 75 70 80

L'Union sociale pour l'habitat

14, rue Lord-Byron – 75384 Paris Cedex 08

Toute annulation doit parvenir par écrit avant le **16 juin 2015**

Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Il ne sera pas adressé d'accusé de réception de votre inscription.